

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Délibération n° D 2025-11-28 / 09

Date de la séance : 28 novembre 2025

Date de la convocation : 21 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit novembre, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 18

Présents : SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, DURAND Grégory, CROUZET Rémy, GREA Pascale, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, SAUNIER Isabelle, LECOMTE LEMOINE Brigitte.

Absents avec pouvoir : ROUSSILLON Julien donne pouvoir à CROUZET Rémy

Absents : GALLIFET Bernard, GAUTIER Alexandra, GUILLAUD Baptiste, JACQUENOT Stéphane et PIGNARD Laurence.

**PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2024**

La compétence eau potable est assurée par Bièvre Isère Communauté pour le compte de ses communes membres, dont la commune d'ARTAS fait partie.

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes a présenté au Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2025 le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2024.

Conformément à l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit également présenter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2024 à son conseil municipal dans un délai de 12 mois suivant la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport relate l'activité du service public de l'eau potable au cours de l'année 2024.

Le conseil municipal,

- **PREND ACTE** du rapport 2024 du service public de l'eau potable établi par Bièvre Isère Communauté.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Maire
M. SIMONDANT



La secrétaire de séance
M. LAMOURY

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

S2LO

Auteur = Martial SIMONDANT – Maire

Nomb ID : 038-213800154-20251128-DEL2025112809-DE

Nombre de membres présents : 12

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Contre : 0 Pour : 13 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage